

GRAND PRIX DE GRANVILLE – 22 au 24 août 2025

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est validé par la ligue de golf de Normandie.

Il complète le règlement général des épreuves fédérales amateurs et celui spécifique des épreuves en simple ou en double et respecte le cahier des charges des "grands prix" de la Fédération Française de Golf. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Grand prix ouvert aux joueuses et joueurs amateurs de **nationalité française ou étrangère** licenciés de la Fédération Française de Golf (FFGolf) ou d'une fédération étrangère reconnue :

- dont l'index n'est **pas supérieur à 8,4 pour les messieurs et pas supérieur à 11,4 pour les dames.**
- ayant fait enregistrer pour 2025 auprès de la FFGolf un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou l'attestation de réponse au questionnaire de santé prévu. Pour les Joueurs non licenciés de la FFGolf, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.
- étant à jour du règlement des frais d'inscription à tous les grands prix antérieurs.
- **s'étant acquitté du "Droit de jeu fédéral"** (licenciés FFGolf seulement, règlement sur l'espace licencié)

Les index retenus sont ceux détenus au soir de la **date de clôture des inscriptions le mercredi 6 Août 2025.**

Pour les compétiteurs non licenciés de la FFGolf, l'index doit être certifié par un écrit de la fédération du joueur joint au bulletin d'inscription.

Le nombre maximum de compétiteurs est fixé à 120 participants. Si ce nombre est atteint ou dépassé, 33 places minimum seront réservées aux dames (sauf manque de candidates à la date de clôture des inscriptions) et 12 places au maximum pour des wild cards.

Les joueurs entrant dans le champ des limites d'index seront retenus à la date de clôture des inscriptions et, le cas échéant après, avec les priorités conformes au paragraphe "Inscription", "Liste d'attente" et "Champ des joueurs" du paragraphe 7 du cahier des charges des grands prix (voir vademécum FFGolf 2025 § 1.2.1-4).

Les wild cards concernant des joueurs détenant des index supérieurs aux limites seront attribuées par la commission sportive du club dans la limite de 3 wild cards, les autres étant attribuées par la Ligue de Normandie, de plus 3 wild cards sont réservés à la DTN de la FFGolf, le nombre total de wild cards ne devra pas être supérieur à 12.

Toutes les wild-cards devront être validées avant la date de clôture des inscriptions.

Une liste des joueurs inscrits retenus pour l'épreuve à la date de clôture des inscriptions sera publiée au plus tard le mardi 12 août 2025.

Il n'y aura pas d'épreuve qualificative préalable permettant d'augmenter le nombre de wild card.

Dans le cas où le nombre d'inscrits dépasse le nombre maximum de compétiteurs à la date de clôture des inscriptions, une liste d'attente sera établie pour pallier aux forfaits, avec les mêmes priorités que ci-dessus.

FORME DE JEU

Epreuve sur trois jours Parcours "Le Links" : **Strokeplay / 54 trous/ 18 trous par jour. Cut après deux tours.**

1^{er} jour : Tour 1 le **Vendredi 22 août 2025**

2^{ème} jour : Tour 2 le **Samedi 23 août 2025**

3^{ème} jour : Tour 3 le **Dimanche 24 août 2025**

Après deux tours les 50 meilleurs messieurs et ex-aequo et 15 meilleures dames et ex-aequo seront qualifiés pour jouer le dimanche.

A l'issue des 3 tours, en cas d'égalité pour la première place en brut, le départage se fera en Play-off trou par trou sur les trous déterminés par le Comité et sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou pour les autres égalités.

CODE DE COMPORTEMENT

Tous les participants seront réputés connaître le code de comportement dans les épreuves fédérales amateurs (§14 de la Hard Card 2025 voir « application ffgolf » rubrique « règles de golf » ou tableau d'affichage ou § 1.2.2-3 du Vademecum FFG 2025) ; S'agissant d'une épreuve à laquelle les jeunes de moins de 21 ans peuvent participer, **il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer** (y compris la cigarette électronique) pendant la durée de l'épreuve sauf aux abords du club-house, des zones d'entraînement et du parking.

ENGAGEMENT

Les inscriptions se font en ligne sur le site du golf de Granville **au plus tard le mercredi 6 Août 2025 à minuit**, en remplissant le formulaire d'inscription en ligne élaboré par le golf et obligatoirement accompagné du règlement du droit d'inscription.

En accord avec la Ligue de golf de Normandie la Commission Sportive du Golf de Granville se réserve le droit d'accepter ou de refuser des engagements.

Forfaits acceptés jusqu'au mardi 19 août à minuit, au-delà les droits d'inscription ne sont pas remboursés.

PRIX

La remise des prix aura lieu le dimanche 24 août 2025 à partir de 17h00 au club-house (horaire sera précisé dans la journée en fonction du déroulement de la compétition).